

**LA LIBRE BELGIQUE** Fin 2014, **Ariane van Caloen** s'était mise en congé, pour deux ans, de *La Libre Belgique* où elle était journaliste économique. Elle était devenue porte-parole de la ministre fédérale de l'Énergie, Marie-Christine Marghem (MR). Le 1<sup>er</sup> février, elle réintègrera le service économique de *La Libre*, pour les secteurs banques, assurances et mobilité bruxelloise.

Depuis début décembre, **Sophie Lebrun** ne travaille plus à *La Libre Belgique*. Elle y était entrée en avril 1998 et travaillait au service Culture.

**LA NOUVELLE GAZETTE** Entré à *La Nouvelle Gazette* il y a 33 ans où il aura fait toute sa carrière, **Jean-Paul Cailleaux** (56 ans) a pris sa prépension depuis le 10 janvier. Attaché à la rédaction de l'édition du Centre, à La Louvière, Jean-Paul était délégué de l'AJP à Sudpresse « depuis la nuit des temps ». L'AJP lui redit ici ses chaleureux remerciements pour son investissement au service de ses collègues.

**LE LIGUEUR** Un va et un vient à la rédaction du *Ligueur*, le journal de La Ligue des Familles. **Stéphanie Grofils**, qui y travaillait depuis 2012, est partie pour assurer les relations de presse de l'asbl écoconso. Elle a pris ses nouvelles fonctions en ce début 2017. Au *Ligueur*, elle a été remplacée en octobre par **Aya Kasasa**. Ancienne journaliste radio de la BBC à Londres, elle s'était orientée vers la coopération avant de revenir au journalisme.

## Nouveaux agréés

### JANVIER 2017

#### PROFESSIONNELS

DE SMET Benjamin	<i>L'Avenir</i>
FARKAS Yanick	<i>Judaïca</i>
SCOUBEAU David	Bel-RTL
DEMOUSTIER Romain	Freelance

#### STAGIAIRES

GOCHÉL Marc	Freelance
JANSSENS Sarah	Freelance
WESE Véronique	RTBF
MEWISSEN Simon	<i>Le Soir</i>
VAN CASTEEL Jean	Freelance
VANDEWEEGHE Estelle	<i>24h01</i>
PINTO FERREIRA DOS SANTOS Gauvain	Freelance
LEBLANC Véronique	Freelance

#### COLLABORATEURS

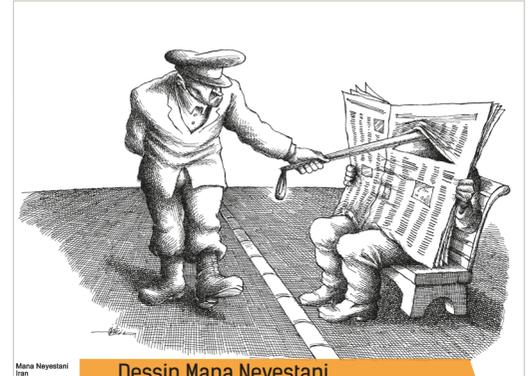
DE LAMINE DE BEX Frédéric	Freelance
---------------------------	-----------

## JUDICIAIRE GARE À VOS SOURCES !

Certains acteurs judiciaires auraient-ils décidé de s'asseoir sur la protection légale des sources journalistiques ? En Flandre, deux incidents interpellent et le laissent craindre.

**B**art Aerts, journaliste à Terzake (VRT), a été perquisitionné, brièvement arrêté puis emmené pour audition à Bruges en novembre dernier. Son smartphone a été saisi. Il a été inculqué comme auteur ou co-auteur « d'abus du droit de consultation d'un dossier pénal », en l'occurrence de celui du meurtre du châtelain de Wingene, qui défraie la chronique en Flandre. Le parquet de Bruges n'a en fait guère apprécié certaines fuites d'informations couvertes par le secret de l'instruction... A ce jour, Aerts n'a toujours pas récupéré son smartphone.

A Gand s'est ouvert début janvier un procès contre un conseiller (de l'opposition) poursuivi pour violation de secret professionnel; il lui est reproché des fuites dans la presse, à propos d'un dossier communal déontologique. Pour identifier cette personne comme la source de la fuite, un repérage téléphonique a été ordonné sur son téléphone mais aussi sur celui d'une journaliste, Sabine Van Damme, indépendante pour *Het Laatste Nieuws*. Ces deux dossiers n'ont rien à voir l'un avec l'autre, mais ils ont pour point



Dessin Mana Neyestani.

commun une flagrante violation du secret des sources journalistiques, ordonnée par deux juges d'instruction. On pensait que les perquisitions, repérages téléphoniques, inculpations de journalistes... appartenaient au passé, depuis la loi de 2005 qui les interdit très explicitement. L'AGJPB a rencontré fin décembre le ministre de la Justice Koen Geens, pour lui faire part de ses inquiétudes, et lui demander de rappeler aux acteurs judiciaires, particulièrement aux Procureurs généraux, que depuis 10 ans, une loi interdit que de tels actes soient posés. L'AGJPB soutient également les ripostes judiciaires des journalistes.

M. S.

## FONDS POUR LE JOURNALISME UNE ANNÉE GÉNÉREUSE ET MAGAZINE

Plus de 200.000 € distribués en 2016 pour 27 projets de qualité.

**S**ix nouveaux projets soutenus en décembre, lors du 29<sup>e</sup> appel du Fonds pour le journalisme : cela fait un bon bilan pour l'année 2016. Au total, 27 travaux journalistiques de qualité ont été initiés grâce au soutien du Fonds pour le journalisme. Un soutien porté à la hauteur de 201.919 € au total pour l'année écoulée. C'est de très loin la presse magazine qui en a bénéficié (17 sujets), devant le web (5), la presse quotidienne et la télévision ex-aequo (4) puis la radio (2). L'enquête (14) et le reportage (13) sont toujours au coude à coude.

Même si ce bilan est positif, les déçus sont également nombreux, car 29 dossiers ont été recalés en 2016. Parce que le Fonds ne peut tout soutenir et parce qu'il s'impose de ne supporter que ce qu'il juge suffisamment qualitatif, original, anglé, réfléchi... Les sujets sélectionnés sont de vrais choix du jury, pas un saupoudrage global visant à faire plaisir au plus grand nombre.

Lors de la dernière délibération, en décembre, le jury s'est étonné de l'absence de projets liés à l'actualité du moment. Les sujets traités par les boursiers sont souvent très en décalage par rapport à l'actu. Alors qu'une bourse du Fonds pourrait aussi permettre d'approfondir une question qui revient de manière récurrente dans l'actualité (le populisme, le terrorisme, l'économie, les migrations...). Une piste éventuelle pour 2017 ?

J.-P. B.